

LE CANARD

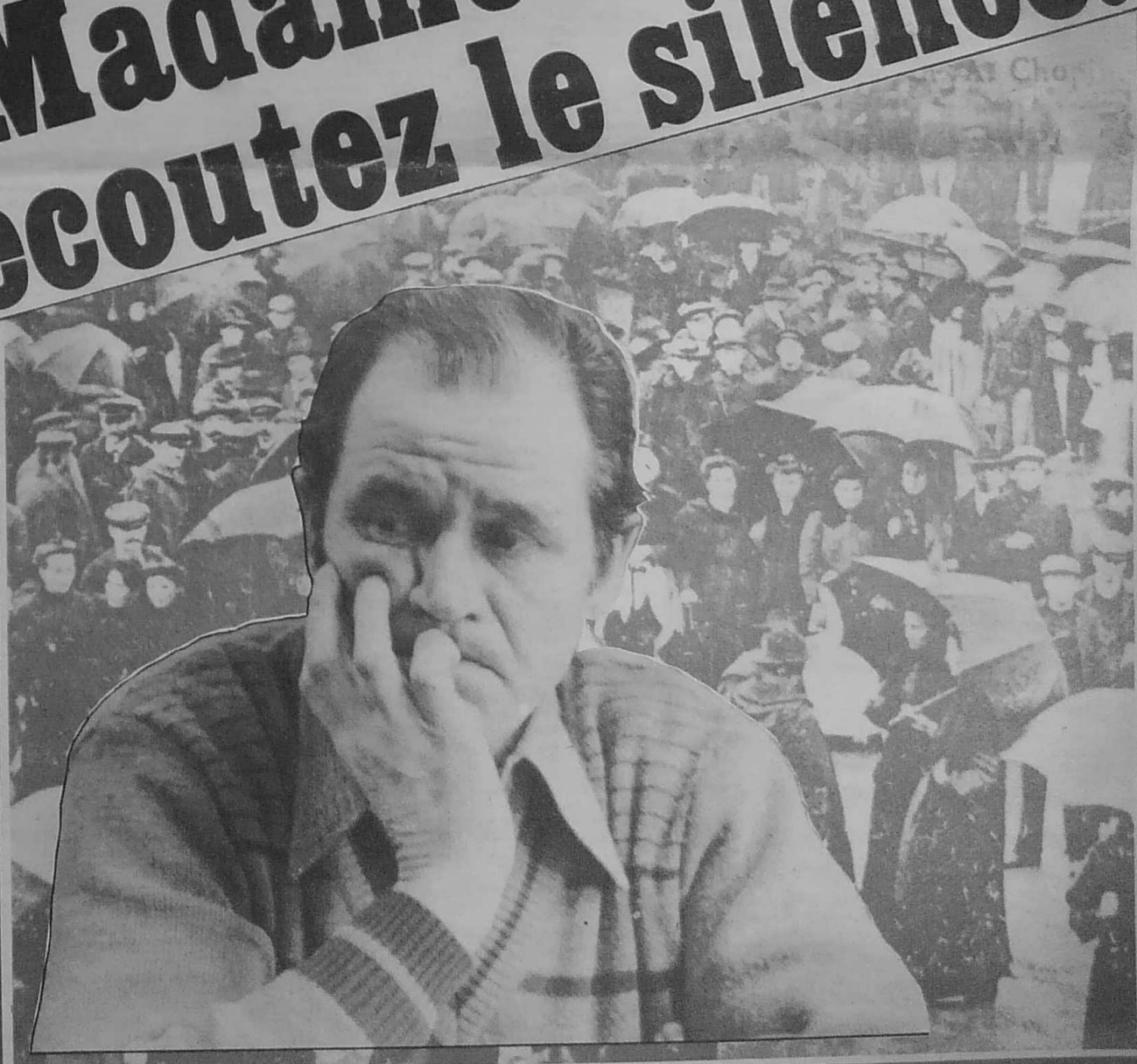
5F de nantes à brest

GRÈVE DE FOUGÈRES.

Référendum. — Menacés par un lock-out le lundi 5 novembre, la grève est décrétée par les ouvriers et ouvrières le 24 novembre, au matin. Le mercredi, convoquée par les deux parties...

**Madame la misère
écoulez le silence...**

du 27 mars au 3 avril 1981 n° 91 M 1288-91 5 F - ISSN 0183 326 X



sommaire

GROS PLAN
RIMA de Vannes : les héros sont pitoyables 3
POLITIQUES
Election : Les petassés des grands 4
Cohn-Bendit : Dans le doute abstiens-toi ! 5
Armée : Je renvoie, tu renvoies, il renvoie 5
BULLES
Printemps - contrat - chômage - ordre - radar 6-7
REPORTAGE
Fougères : Madame la misère, écoutez le silence... 8-9
QUOTIDIENS
Consommation : lorsque l'enfant achète 10
Ecole : greve en privé 11
Studi 17-18 : «Courtier du Finistère» 11
TONQUES
Vallée - Fontcouverte dans la plume ! 12
Self 12
FLUMES
Coatmeur : le polar par hasard 13
INSTANTANES
Disques - théâtre - presse 14
SORTIES
Les spectacles de la semaine 15

courrier

respect

Suite à l'article intitulé : «L'association d'antécédents» (N° 81) Marcel Le Guayder répond :

Les mouvements occultistes au sein du Parti Socialiste... n'ont jamais engagé que moi... j'ai personnellement guidé par moi-même... l'affirmation que vous faites à savoir... que seul l'intérêt électoral a conditionné mes fluctuations... et ce, quelle que soit la date, le lieu et le temps... base sur des faits concrets et non sur quelques vagues allégués...

Tout d'abord, sous expressions... la recherche acide, mordante, féroce... n'importe comment... n'importe qui... je n'en veux pas... que cette phrase que le journaliste... «Solement il y a cette vieille harigane qu'il nourrit depuis toujours contre son collègue de Paimpol»...

Et bien, M. Daclin cette harigane est politiquement née dans le canton de Paimpol le jour où vous avez été élu... Max Querrien, est venu la diffuser comme un gaz malsain et toxique, harcelant par des basses ruses et par personnes interposées ceux qui vous avaient élus... collègues locaux.

Nous n'avons jamais été accusés, Monsieur, pour nous, faire de la politique locale et même au-delà, c'était se mettre au service du peuple... de ces électeurs qui m'ont redonné depuis 1983 et maintes et maintes fois... Faire du pouvoir la base d'une influence est réservé aux arrivistes... J'ai été Conseiller Général du 13 octobre 1977 au 15 mars 1979.

Sérieusement un futur M. Daclin, pour encenser polimentement M. Querrien ? Quand il était directeur de l'architecture au Cabinet Ministériel il était assis à un parti de tricot... A lui vous ne lui reprochez pas son usage à la perche au sein du parti socialiste, alors que moi Monsieur, je n'ai fait qu'évoquer au sein du même parti à la recherche d'une modification du cadre ou de la forme, sans jamais toucher ni au principe ni au fond... J'ai été élu conseiller général du 13 octobre 1977 au 15 mars 1979.

Je ne révélerai pas vos insulter à l'égard de ceux qui ont su vous proposer, c'est votre bravoure de vous être vu vous-même pas fois, si tant est toute fois, qu'il vous sera un jour reproché la part de devenir un homme d'âge, que tout le monde, sauf vous, respecte.

Sur cette jupe vous déshabillez, pendant tout le temps que vous courrez à court pour y

accéder, de cultiver avec beaucoup de dignité une discrétion plus adroite que circonstanciée, quand vous parlez des disparus ; elle est belle sommaire pour cet instant, puisqu'elle accouche malade d'une hypothèse du moins, de la parole de mon frère défunt. Respecter sa mémoire Monsieur, car elle était propre, et pas dans ce que je vais citer pour terminer, la sagesse du respect que l'on doit dans la mort à ceux qui nous ont quittés.

Il est mort, éternel en paix dans le sein de la Terre. Ainsi devant de nos sentiments éternels, Ces requêtes du Cœur ont aussi leur possibilité. Sur leurs restes sacrés, ne portons pas les mains !

Marcel Le Guayder, Conseiller Général Honoraire Maire de Plozevet

génocide

J'ai eu de lire l'interview avec G. Cohn-Bendit. Et voici quelques réflexions que m'inspire. D'abord il m'apparaît monstrueux de traiter les thèses de Faurisson comme une simple vidéo. D'après Faurisson Hitler n'était nullement destiné d'exterminer les Juifs, Faurisson va même plus loin : Hitler n'était pas raciste. Donc tous les Juifs tués ceux qui sont morts dans les camps nazis sont morts par accident (épisodes, manœuvres militaires...).

Quatre de nos députés les témoignages sur les chambres à gaz (voilà de nazi comme d'habitude) ce sont des ragots dont on ne peut pas tenir compte. La 1ère G. Cohn-Bendit qui parle. Ainsi donc le Génocide entrepris par les Nazis est tout au plus un meurtre sans motif, sans raison, sans justification, sans aucune raison.

Que des libertaires soutiennent Faurisson n'est rien d'étonnant, il s'agit pour eux de soutenir que tous les États se valent pour accident (épisodes, manœuvres militaires...).

Nous ne pouvons qu'être étonnés et indignés de la dernière interview de position de votre part, qui prévoit un maintien du parking dans sa localisation actuelle, ceci équivaut à perpétuer une fréquentation excessive incompatible avec le respect du patrimoine.

Le Sénat préconise à l'inverse la mise en application du plan d'aménagement proposé par la Commission des Sites, et plus particulièrement le retrait du parking de cette zone sensible et la restauration complète de la zone.

Notre association, par l'intermédiaire de sa Section d'Ille-et-Vilaine, souhaite de votre part une révision de ce problème dans un sens favorable à l'intérêt général. Pour nous, ce dernier passe par la restauration et la gestion rationnelle de ce milieu. C'est là que d'un tourisme bien compris.

D'après par la situation actuelle incompatible avec les textes officiels concernant l'aménagement du littoral, d'autre part un certain nombre de collectivités se sont résolument engagées dans la voie de la réhabilitation.

Nous souhaiterions, Monsieur Le Maire, avoir la preuve d'une telle prise en compte de tous ces éléments.

La Section d'Ille-et-Vilaine de la S.E.P.N.B.



LES HEROS SONT PITROYABLES

A force de s'entendre répéter qu'ils sont les meilleurs, les militaires du 3ème Rima de Vannes finissent par le croire. Et alors gare aux civils...

«Je n'irai à l'école à Vannes. Un coureur et coupé de coureur mortel à la gorge et au cou. Dans le journal ce n'était rien qu'un fait divers. Banallement truqué ou truquément banal. Un homme de 48 ans avait été assassiné durant la nuit du 14 au 15 mars pour ses 2 000 F d'allocation de chômage. Le meurtre s'était fait, il a été retrouvé. C'est un militaire du 3ème Rima. Encore ? Qui encore. Les deux précédents crimes de sang ont aussi eu pour auteurs des hommes de ce régiment d'infanterie de marine.»

Les jeunes gardiens forestiers ont des nostalgies coloniales, ils prennent des poses à la Drouot pour chanter les exploits des hommes du 3ème Rima, qui assurent la fortune des armes Françaises au Tchad ou autres pays d'Afrique Centrale. Mais à Vannes où les sont encasernés les héros sont pitoyables. Le meurtre encore, la corvée, le travail comme un pastèque, ils arrivent là aux termes d'une adolescence difficile, corrigée de cas sociaux, orphelins, délinquants d'occasion, jeunes déçus des tentatives d'oublier qui ont fait la misère... Le titulaire du certificat d'aptitude :

«On va faire de vous des hommes, jippe officier instructeur, s'il faut il faut que vous soyez les meilleurs. Souvenez-vous, meilleurs que ceux du R.I.C.M., le régiment vous de commandos de marine, ils sont l'exemple. Il faut au moins les égaler, au mieux les dépasser.»

Des semaines et des semaines de le faire en condition sans pourvuira, sa le leitmotiv : «vous êtes les meilleurs.»

Les muscles se durcissent. Le cerveau en repos fort se ramollit. Et il y croient tout d'un coup, ils ont le malheur de sourire devant ce réquisitoire en rechappa de justice...

Un mois de prison ferme. Telle aurait été la sanction. Elle fut abrégée de moitié car la Cour d'Appel statua en urgence sur leur mise en liberté.

Ce jour-là une autre justice montra comment elle était aux ordres : comme si l'arrêt avait été connu d'avance, un car du R.I.M.A. attendait à la sortie du Palais de Justice de Rennes, ces cadres de l'Armée Française, ils avaient été présentés comme tels lors de la première plénière réduite de M. Doat qui en a été présente circonstance à la dent très dure contre eux voyous vannetais.

La troupe courroucée entre dans un

camp proche de la caserne où étaient paisiblement établis une dizaine de conscrits. Et le festival commença... Coup de pied, coup de poing, bar saccagé. Bref une opération sauvage, où l'incrimination de la troupe se traduisait même par des violences sur un infirme. L'affaire aurait pu en rester là puisque ce commandant parait le surferdemain pour le Tchad. C'est un militaire du 3ème Rima. Encore ? Qui encore. Les deux précédents crimes de sang ont aussi eu pour auteurs des hommes de ce régiment d'infanterie de marine.

Hélas pour l'Armée un procureur de la République velleil. Il s'appelle Georges Appa et contrairement à beaucoup de magistrats du Parquet il n'est pas aux ordres. Encore moins aux ordres de l'Armée. C'est ainsi qu'il fit comparaître malgré les pressions «elles furent nombreuses» armée, commissaire du gouvernement cette troupe en flagrant délit lui faisant même appliquer la loi tant gouverner.

On s'imagine l'indignation des officiers, de ce noble régiment qui allant même boire le calice jusque la lière lors du réquisitoire du procureur.

«Le meurtre leur apprend à bien se battre. Leur apprend-elle à bien se conduire ? Quelle image de la France peuvent-ils donner en Afrique ? L'uniforme n'est qu'une apparence, il cache ce que voyez...»

«On baffoua l'honneur militaire, on bafoua l'Armée, lançant des officiers à la fin du procès. Trois d'entre eux voulurent même dire deux mots au procureur et une journaliste de la presse locale qui avait eu le malheur de sourire devant ce réquisitoire en rechappa de justice...»

Un mois de prison ferme. Telle aurait été la sanction. Elle fut abrégée de moitié car la Cour d'Appel statua en urgence sur leur mise en liberté.

Ce jour-là une autre justice montra comment elle était aux ordres : comme si l'arrêt avait été connu d'avance, un car du R.I.M.A. attendait à la sortie du Palais de Justice de Rennes, ces cadres de l'Armée Française, ils avaient été présentés comme tels lors de la première plénière réduite de M. Doat qui en a été présente circonstance à la dent très dure contre eux voyous vannetais.

L'année dernière, nouvelle exposition du Rima cette fois contre les homosexuels.

L'année dernière aussi un viol qui fut presque étouffé par la presse locale. Elle préfère assier aux remises de fourragères lors des cérémonies officielles. Trois engagés avaient en effet abusé d'une jeune fille dans un bal de la région.

Commentaires écriés de quelques vannetais : «C'était une fille facile. Pourquoi est-elle sortie avec eux ?»

L'année dernière encore un meurtre commis dans un café de Vannes «Le Sources», véritable antre des militaires.

L'autour : un jeune militaire du Rima qui avait planté un couteau dans le dos d'un rival pour une histoire de femme.

L'année dernière toujours un jeune couple - le mari était militaire au Rima comme de juste - a été arrêté pour avoir martyrisé leur petite fille.

La liste est déjà longue et elle s'allonge encore allongée avec ce sinistre assassinat commis le samedi 14 mars. Un obscur du 3ème R.I.M.A. a tué à l'arme blanche un soldat après lui avoir soutiré 2 000 F, 2 000 F qui représentaient l'allocation chômage de la malheureuse victime.

Ensuite le meurtre a passé la nuit dans des boîtes, en bonne compagnie, avant d'être arrêté un peu plus tard à Versailles.

Un meurtre commis à l'arme blanche, une arme que l'on connaît au R.I.M.A., une arme avec laquelle on s'entraîne pour les corps à corps, une arme avec laquelle on apprend à tuer.

Les soldats cochassés sont transformés en éléments d'élite. C'est le cas de ceux qui ont été arrêtés à Versailles.

La façade toujours la façade... Que voulez-vous quand il n'y a rien à l'intérieur ? Voilà le régiment qui Discard d'Es-sang devant venir en levier dernier.

Voilà les héros exemplaires attachés à l'honneur de la France et au patriotisme décrits par les jeunes Gardiens.

Voilà les troupes que doivent supporter les pays Africains.

Voilà le 3ème R.I.M.A. de Vannes.

Michel Alleno

encore quinze jours Qui, vous n'avez plus que deux semaines pour profiter des tarifs spéciaux d'abonnement : 150 F au lieu de 210 F pour un an. 90 F au lieu de 110 F pour six mois. Alors profitez-en vite !

abonnez-vous ! spécial hebdo.

NOM, Prénom : _____

N° rue, lieu-dit : _____

Code postal, ville : _____

Le soutien n'est toujours pas de refus !...

FRANCE 3 mois (13 numéros) 50 F 6 mois (26 numéros) 90 F 1 an (52 numéros) 150 F

ETRANGER s'adresser au journal. Libeller votre chèque à l'ordre des Editions Populaires Bretonnes 48 Bd Chateaubriand B.P. 158 2204 Guingamp Cedex C.C.P. 2.234.93 Z Rennes. Changements d'adresse : il doit parvenir au journal au moins 6 jours avant chaque parution. Joindre un timbre à 1,40 F pour frais.

Rédaction, Abonnements, Publicité B.P. 158, 48, Bd Chateaubriand, 2204 GUINGAMP Cedex. Tél. 090 21 05 40. Composition COPIE 22 Métres. Impression : MFRAM route de Trebeurden, Lannak. Editeur : Société des Editions Populaires Bretonnes. Rédaction : Michel Alban, Yves Chabrier, Pierre Dacles, Alain Kerguelen, Thierry Le Prieux, Xavier Lével, Noël, Yves Richard, Dominique Boyette, Dominique Saxon, Solenn et les autres. News : Gilbert David, Tél. 40462-24-45. Jean Baptiste Clément, Tél. 40469-97-50. News : Solenn, Tél. 090 46 29 27. Rennes : A. Kerguelen, Tél. 091 36 43 70. Directeur de publication : Pierre Dacles. Commission nationale de la presse.

le canard de nantes & brest

CONTRAT

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest ne règle pas avec ses dépositaires. Le contrat qu'il leur impose est vraiment à sens unique, au gré de l'éditeur sans qu'il ait à indiquer de motif ni à payer d'indemnités. En revanche l'article 14 impose un cautionnement de 500.000 francs. Et l'article 15 précise qu'il ne peut dénoncer la présente convention de vente tant qu'il continue à diffuser d'autres journaux.

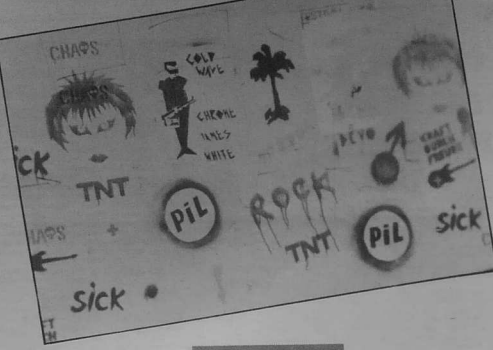
L'article 9 impose l'ouverture des magasins tous les jours de semaine et pendant les vacances comprises. Il autorise l'éditeur à surveiller l'engagement de ses magasins. Aucune modification de ces engagements ne peut avoir lieu sans son accord. Par l'article 10 l'éditeur s'engage même le droit de se faire présenter la comptabilité du dépositaire et de se faire communiquer le nombre d'exemplaires vendus des journaux concurrents. Rien que ça.

Même les litiges sont prévus. Et c'est le Télégramme impose aux dépositaires le choix de ses juges par un article 16 : toutes les contestations qui peuvent naître [...] sont de la compétence du Tribunal de Morlaix. En conclusion de quoi le dépositaire est invité à mettre sa signature derrière la formule : « Fait en double et en toute bonne foi. Après cela il n'a plus qu'à se taire ! »

PRINT EMPS

C'était le premier jour du printemps. Une belle journée. Idéal pour faire un bon sitting dans la grasse birmannaise d'une cour de récré. Ce jour-là, presque tous les portables du lycée Pavie de Guingamp étaient en grève illimitée. Mout? Le carnet du règlement dessinait l'échelle lycéenne. La veille, la direction avait chopé tous ceux qui étaient sortis en dehors des heures légales et les avait menacés d'exclusion.

Ils étaient étonnés, les grévistes : c'est pas possible ! On n'a le droit de



sortir que trois heures le mercredi après-midi. Les foyers sont ouverts à heures fixes. Les parents sont obligatoires. Les congés plébeins. Tu peux même pas rouler un patin à une nana sans être convoqué chez le principal. Bientôt, pour aller faire pipi il nous faudra un billet. Un vrai billet ! On est les plus armés du département.

C'est pas l'avis du proviseur : « Je regrette d'être si pauvre ni meilleur qu'ailleurs. De toute façon je n'ai pas le pouvoir de le modifier, je ne suis là que pour le faire appliquer. C'est le conseil d'administration qui décide. Or l'année dernière, quand la question des sœurs a été abordée, les parents d'élèves ont refusé d'accorder des avantages de libération. Ça valait la peine de s'intéresser à ce mouvement-bascard enclenché selon lui par quelques meneurs qui ne sont pas reluisants. Les enseignants, le proviseur n'ont pas beaucoup de sympathie pour cette gaminière.

L'année a été donnée raison, du moins sur la détermination des potaches, car il aura suffi de la menace de sanctions pour les faire ballier. Le lendemain l'ordre lycéen a repris ses droits à l'instar du gréil atomique d'un printemps décidément mal parti.

RADAR

N'avez-vous peur des radars vicieux planqués dans les forêts. Voici un moyen très simple de dépasser leurs lâches mouchardages : écraser le champignon, mais alors, ce qui s'appelle écraser ! A fond les manettes ! Ça marche ! La preuve, l'autre jour un automobiliste des Côtes-du-Nord circulait à bord d'une voiture de sport s'est fait guetter par les flics. Le radar indiquait... 194 Km/h. Eh bien, croyez-le si vous voulez, le tribunal correctionnel de Guingamp l'a relaxé. Il a suffi pour cela que son avocat produise devant le juge la fiche technique du constructeur qui indiquait pour ce véhicule une vitesse maximum de 192 Km/h.

Comment voulez-vous que le tire d'un tel véhicule puisse dépasser cette vitesse? Impossible ! C'est donc forcément le radar qui déconne et son pseudo "sonnage" était nul et non averti.

Comme quoi, avant de nous chercher des poux dans la tête pour une plaque minéralogique bousouée ou des feux sigiles, la maréchaussée ferait bien de faire reviser son matos !

DESTIN

Finalement, Giscard d'Estaing finit par ressembler aux socialistes qu'il n'a jamais eus. A Louis XV d'abord. Comme ce roi d'ancien régime, Giscard d'Estaing a acheté le nom. A l'occasion d'une vente de vieux grimoires à la salle des ventes de Lorient, les bibliomanes ont en effet pu prendre connaissance de la relation d'une expédition faite à la fin du XVIIIème siècle sur les côtes de Madagascar, par un brigadier d'intendance nommé d'Estaing. Le ci-

devant s'y vantait de la manière dont il avait triomphé de ses adversaires par la tromperie. Et en annexe à ses vantardises était joint l'inventaire des bijoux qu'il avait volés à Moleskine, souverain de Bendarasy. Impressionnant : des bagues, des broches, des colliers. Dont plusieurs garnis de diamants.

Évidemment le destin de notre d'Estaing d'emprunt n'est vraiment un homme emprunté : d'Estaing d'emprunt et emprunt Giscard n'est pas aussi fabuleux. Il n'a été qu'un obscur brigadier dans l'armée de Lorraine. Il trompe ses partisans mais pas ses adversaires. Mais Bokassa pour Molenkine, il égale presque son faux dieu dans l'art de s'approprier les diamants. Que ne l'embla-t-il jusqu'au bout en publiant son propre inventaire !



Depuis plus de huit jours les ouvriers des Ateliers Français de l'Ouest à Brest occupent 24 h sur 24 chantiers et locaux. Neud de ce conflit lancé par la C.G.T. : les salaires et les statuts. Pour l'instant chacune des rencontres avec la direction s'est soldée par échec. En photo : la plate-forme américaine Glomar Semi en réparation près de la troisième forme de Radoub.

ORDRE

Le candidat Giscard aurait-il toujours bécoté des petites troupes d'extrême droite pour assurer son service d'ordre électoral ? En 1974, quelques transfuges des groupuscules fascistes ronds Nouveaux ou d'Occidentaux, s'étaient joints pour lui les sergents recruteurs et s'en étaient trouvés bien. Le giscardisme reconnaissant leur avait offert des circonscriptions choisies main pour se faire élire députés en 1978. Ainsi Alain Madelin avait-il été parachuté dans un fief très demandé, celui de Redon.

Or voilà que ce jeune député, ex-avocat sans cause et ex-salarié d'une officine spécialisée dans l'anti-syndicalisme se retrouve dans l'embourgeoisement du citoyen-candidat sortant. Il devient quelque chose comme le second de Jean-François Deniau. Son gros bras droit quoi !

DISTRIB

Mon dieu, comme ils sont distraits ces ingénieurs d'EDF. En 78, au Pellerin, l'un d'entre eux s'était laissé déstabiliser d'une serviette contenant des documents passionnants. Et ça recommence aujourd'hui. Voilà ce que c'est de laisser traîner dans la voiture son Journal de bord ou un accusé de réception de son travail de responsable de la population concernée par le projet de centrale nucléaire. C'est trop tentant ! La cahier s'est volatilisés. Hop ! Il a été photographié et copieusement distribué.

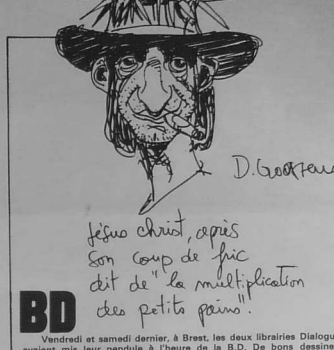
Tant et si bien que lorsque l'ingénieur est revenu sur les lieux de son crime pour voir si des fous son petit cahier traînait pas par là, un comité d'accusé l'attendait, qui à comités d'individueles lui subtiliser un nouveau document.

Y'a plus de morale ni même Pinvin !

FCHAGE

Sans y prendre garde, tout doucement, on s'achemine vers l'intérêt professionnel, vous savez, la méthode allemande qui excite de la fonction publique tout ceux qui pensent mal. En 1969, en pleine guerre d'Algérie, et en pleine pourvoir gaulliste une ordonnance avait été prise qui autorisait à faire passer sous contrôle militaire tous les fonctionnaires et assimilés, en cas de menace. Elle est toujours en vigueur. Jean-Pierre Bouchard en sait quelque chose puisque c'est aussi en vertu de cette ordonnance qu'il a été radié définitivement de la fonction publique après avoir été condamné à trois ans de suspension de ses droits civiques pour renvoi de ses papiers militaires.

Or ne voilà-t-il pas, qu'examinant ce texte poussiéreux, l'Education Nationale s'est mise à enquêter sur la situation militaire de tous les personnels masculins en poste dans l'Académie de Rennes. Enquête géographiquement sélective, signale le S.G.E.N.C.F.T. : c'est à l'Est l'armée dans les salles académiques où des fonctionnaires ont renvoyé leurs papiers militaires. Naturellement le syndicat a demandé à ses adhérents de ne pas y répondre. Mais la fat est là. On fiche et on fiche encore à tour de bras. Ça n'est pas le moment de s'en quier, quand les rabatteurs débouchent ainsi le giber c'est quoi ça commence.



BD

Vendredi et samedi dernier, à Brest, les deux librairies Dialogues avaient mis leur pendule à l'heure de la B.D. De bons dessinateurs avaient pris le programme : Fred, Dimitri, Fournier, Karyval, Margerlin, Gossens, Pichon, Reiser et Franquin étaient annoncés : ils ont dû louper leur train, on ne les a pas vus. On a quand même réussi à coincer Gossens et on l'a forcé à faire un mickel pour le Canard.

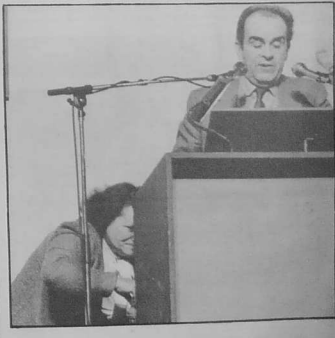
Je suis chrétien, après son coup de fic dit de "la multiplication des petits pains".

RELQUES

Jean de Montfort a été prôné dans sa tombe. Depuis 1240, ses restes reposaient dans la chapelle funéraire de l'abbaye Blanche fondée en 1254 à Dampierre. L'abbaye est aujourd'hui devenue maison de repos et de convalescence. De la chapelle funéraire à demi détruite pendant la Révolution, il ne restait plus qu'un modeste oratoire, sans caractère. L'an dernier, les religieux qui géraient la maison de repos, font fait démolir. Elles ont placé dans un grand sac trois boîtes de carton les ossements qu'elles y ont trouvés et la boîte a été mise à la fosse commune. En toute foi, la plaque de bronze qui permettait d'identifier la tombe avait été enlevée pendant la période révolutionnaire pour être fondue dans une fabrique de canons. En fait, seuls quelques druides s'occupent de ce qui reste de la sépulture de Jean de Montfort. C'est d'ailleurs l'un d'entre eux, M. Bellen-court, qui, voulant faire visiter le lieu à un ami, a découvert et révélé l'affaire.

Dernière du duc de Bretagne Jean III et père de Jean IV plus connu sous le surnom d'« Art Alarc'h » (Le duc dans la guerre qu'il fit à Charles de Blois, chef de file du parti français en Bretagne. Sa femme, Jeanne de France a aussi beaucoup fait pour son renom, puisqu'après sa capture et son emprisonnement elle reprit le flambeau et mitra ainsi la surnom de « Jeanne la Flamme ».

Enfin ses ossements ne resteront pas dans la fosse commune. La mairie de Quimper a organisé des réunions pour savoir qu'il faire. Un pharmacien, M. Prieur, propriétaire de terrain de camping et d'un musée personnel de collection de les ajouts à son lot vaillamment bien présentés dans un local de forme sans doute ? Tota général évènement. La crypte de l'église Sainte-Croix a finalement été l'autorisation des Beaux-Arts. Jean de Montfort va donc, encore attendu quelque temps le droit d'être enterré dans sa nouvelle demeure éternelle.



BULL

Le canard de Nantes à Brest

LA KALACHNIKOV N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT...

A KABOUL, DES SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIENT ÉCHANGÉ LEUR KALACHNIKOV CONTRE UN MORCEAU DE HASCH À 1 DOLLAR!!....



'INTERROGÉ SUR LES RISQUES QU'IL COURAIT À SON RETOUR À LA CASERNE, UN SOLDAT AURAIT PRÉCISÉ QUE DE TOUTE FAÇON, CETTE KALACHNIKOV N'ÉTAIT PAS LA SIENNE ET QU'ELLE AVAIT ÉTÉ VOLÉE DANS UN MAGASIN D'ARMES...

